NATIONS UNIES

A

Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/47/391
20 août 1992
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

UN LIBRARY
SEP 23 1992
UN/SA COLLECTION

Quarante-septième session
Points 15 a), 18, 32, 44, 60, 62, 71, 79, 80, 81, 82, 84, 93, 94, 95, 96, 97 et 102 de l'ordre du jour provisoire*

ELECTIONS AUX SIEGES DEVENUS VACANTS DANS LES ORGANES PRINCIPAUX : ELECTION DE CINQ MEMBRES NON PERMANENTS DU CONSEIL DE SECURITE

APPLICATION DE LA DECLARATION SUR L'OCTROI DE L'INDEPENDANCE AUX PAYS ET AUX PEUPLES COLONIAUX

DROIT DE LA MER

APPLICATION DES RESOLUTIONS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

ARMES CHIMIQUES ET BACTERIOLOGIQUES (BIOLOGIQUES)

EXAMEN ET APPLICATION DU DOCUMENT DE CLOTURE DE LA DOUZIEME SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

EFFETS DES RAYONNEMENTS IONISANTS

DEVELOPPEMENT ET COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE

RAPPORT DE LA CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT

PROTECTION DU CLIMAT MONDIAL POUR LES GENERATIONS PRESENTES ET FUTURES

COOPERATION INTERNATIONALE EN VUE D'ELIMINER LA PAUVRETE DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT

* A/47/150.

92-39569 0263V (F) 180992 180992 200992

/...

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

ACTIVITES OPERATIONNELLES DE DEVELOPPEMENT

DROIT DES PEUPLES A L'AUTODETERMINATION

DEVELOPPEMENT SOCIAL

PROMOTION DE LA FEMME

STUPEFIANTS

RAPPORT DU HAUT COMMISSAIRE DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES, QUESTIONS RELATIVES AUX REFUGIES, AUX RAPATRIES ET AUX PERSONNES DEPLACEES ET QUESTIONS HUMANITAIRES

MOYENS D'ETUDE ET DE FORMATION OFFERTS PAR LES ETATS MEMBRES AUX HABITANTS DES TERRITOIRES NON AUTONOMES

Lettre datée du 17 août 1992, adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente des Iles Salomon auprès de l'Organisation des Nations Unies

Au nom des neuf pays du Forum du Pacifique Sud qui sont également Membres de l'Organisation des Nations Unies (Australie, Etats fédérés de Micronésie, Fidji, Iles Marshall, Iles Salomon, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa et Vanuatu), j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir distribuer le texte joint en annexe du communiqué final du vingt-troisième Forum du Pacifique Sud, tenu à Honiara (Iles Salomon), les 8 et 9 juillet 1992, comme document officiel de l'Assemblée générale au titre des points 15 a), 18, 32, 44, 60, 62, 71, 79, 80, 81, 82, 84, 93, 94, 95, 96, 97 et 102 de l'ordre du jour provisoire 1/.

Le Chargé d'affaires par intérim

(Signé) Bernard BATA'ANISIA

1/ Le communiqué a été reproduit tel qu'il a été reçu. Les appellations employées n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Annexe

VINGT-TROISIEME FORUM DU PACIFIQUE SUD
Honiara (Iles Salomon)
8-9 juillet 1992

COMMUNIQUE DU FORUM

1. Le vingt-troisième Forum du Pacifique Sud a siégé à Honiara (Iles Salomon) les 8 et 9 juillet 1992. Y ont participé les chefs de gouvernement des pays suivants : Australie, Etats fédérés de Micronésie, Fidji, îles Cook, Iles Salomon, Nauru, Nioué, Nouvelle-Zélande, Samoa occidental, Tonga, Tuvalu et Vanuatu. Kiribati était représenté par son Kauoman ni Beretitenti et Ministre des finances et de la planification économique, la Papouasie-Nouvelle-Guinée par son ministre du travail et de l'emploi et la République des Iles Marshall par son ministre des affaires étrangères.

2. Le Forum a félicité le peuple et le Gouvernement des Iles Salomon à l'occasion du quatorzième anniversaire de leur indépendance et les ont remerciés de la généreuse hospitalité qu'ils ont accordée à toutes les délégations participant au Forum.

3. Le Forum a examiné les importantes questions suivantes :

- Les activités consécutives à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED);

- Les problèmes économiques et commerciaux;

- Les besoins particuliers des petits Etats insulaires;

- L'importance du resserrement des liens avec la région plus large de l'Asie et du Pacifique;

- La Déclaration sur la coopération dans le domaine de l'application des lois;

- Le Traité de Nioué sur la surveillance des pêches et l'application des lois;

- Les préoccupations de la région concernant les essais nucléaires et les déchets dangereux;

- Les populations autochtones; et

- La situation des enfants du Pacifique.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

LE DEVELOPPEMENT DURABLE

4. Le Forum a souligné que le développement de la région devait être durable. Des pratiques rationnelles dans le domaine de l'environnement faisaient partie intégrante du processus de développement, et toutes les activités menées dans la région devaient être économiquement et écologiquement saines. La région demeurait extrêmement vulnérable aux catastrophes naturelles et connaissait une forte croissance démographique. Elle était également l'une des régions les plus gravement menacées par la dégradation de l'environnement. Un certain nombre de questions précises concernant le développement durable ont donc été examinées.

L'ENVIRONNEMENT

Les activités consécutives à la CNUED

5. Depuis sa création en 1971, le Forum a toujours accordé une priorité élevée aux questions écologiques. Non seulement se préoccupe-t-il depuis des années des conséquences des essais nucléaires sur l'environnement de la région, mais il a aussi examiné en 1972 les mesures visant à lutter contre la pollution dans le Pacifique Sud, abordé en 1976 la question de la préservation de l'environnement dans le Pacifique et adopté en 1977 une résolution sur la gestion de l'environnement de la région (dans laquelle il reconnaissait la diversité biologique de la région). En 1979, le Forum a vigoureusement condamné toute mesure tendant à déverser dans le Pacifique des déchets nucléaires, et en 1988, il s'est déclaré préoccupé par les changements climatiques dans le Pacifique Sud et les éventuelles perturbations graves qui en résulteraient sur les plans social et économique. Les membres du Forum ont participé activement à la CNUED avec l'appui du Programme régional sur l'environnement dans le Pacifique Sud (SPREP) et de l'Alliance des petits Etats insulaires (AOSIS). Le Forum continue d'accorder une priorité très élevée aux questions d'environnement et au renforcement et à la mise en oeuvre des conclusions de la CNUED.

6. Le Forum a réaffirmé l'importance des résultats obtenus à la CNUED, notamment la Déclaration de Rio, Action 21, la Convention-cadre sur les changements climatiques, la Convention sur la diversité biologique et la Déclaration sur les principes relatifs à la gestion forestière. Il a souscrit au concept du développement durable en vertu duquel la protection de l'environnement fait partie intégrante du processus de développement. Une croissance démographique rapide grevant lourdement les ressources dans la région du Pacifique, le Forum s'est inquiété du fait que la CNUED n'avait pas abordé cette question.

La modification du climat et l'élévation du niveau des mers

7. Le Forum a réaffirmé que le réchauffement de la planète et l'élévation du niveau des mers étaient les menaces les plus graves qui pesaient sur la région du Pacifique et la survie de certains Etats insulaires. Il a donc accueilli avec satisfaction la Convention-cadre sur les changements climatiques, qui

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

constitue une première mesure importante permettant de faire face à ces menaces et en a demandé la mise en oeuvre rapide. Le Forum a instamment prié tous les Etats de signer et de ratifier au plus tôt cette convention. Il a noté cependant que, d'après les dernières évaluations du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEG) (l'organe scientifique établi pour jouer un rôle consultatif lors des négociations relatives à la Convention), les engagements pris dans la Convention-cadre ne suffiraient pas à enrayer la menace du réchauffement de la planète. En conséquence, le Forum a instamment demandé que commencent au plus tôt les négociations sur les protocoles d'application de la Convention, conformément à l'objectif de "stabilisation des concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique" (art. 2). Ces protocoles devraient notamment traiter de la question des objectifs et calendriers concernant la réduction de l'émission de gaz carbonique et d'autres gaz à effet de serre, et donner effet aux autres éléments de la Convention.

8. Le Forum a reconnu le rôle crucial que jouaient les sources d'énergie renouvelables, notamment l'énergie solaire, éolienne et hydraulique, ainsi que les techniques économes d'énergie, dans l'atténuation des conséquences néfastes dues aux changements climatiques. Il a donc instamment demandé l'adoption de mesures concrètes en faveur de l'élaboration rapide et de la diffusion de ces techniques par tous les Etats.

9. Le Forum a noté les menaces qui pèsent sur les ressources en eau douce dans le Pacifique Sud, en particulier les nappes aquifères côtières, et sur les écosystèmes des petites îles, et il s'est félicité qu'Action 21 ait reconnu l'importance de ces problèmes. Reconnaissant les éventuelles conséquences néfastes du réchauffement de la planète et de l'élévation du niveau des mers sur les pays insulaires du Forum, celui-ci a insisté sur la nécessité d'entreprendre des projets pertinents de recherche et de défense de l'environnement, tels que son projet sur la surveillance du climat et de l'élévation du niveau des mers.

10. Le Forum a accueilli avec satisfaction la Déclaration du Gouvernement australien annonçant la fourniture de 1,3 million de dollars australiens pour améliorer les services météorologiques de la région. Cette somme servirait notamment au projet sur la surveillance du climat et de l'élévation du niveau des mers dans la région, qui est financé par l'Australie.

La diversité biologique

11. Le Forum a réaffirmé que le Pacifique Sud était l'une des régions du monde où la diversité biologique des écosystèmes terrestres, des lagons, des récifs de corail et de la haute mer était la plus grande. Il a accueilli avec satisfaction la Convention sur la diversité biologique et a demandé à tous les pays de la région de la signer et de la ratifier.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

12. Le Forum s'est félicité de la déclaration du Gouvernement australien annonçant la fourniture de 5 millions de dollars australiens pour l'exécution d'un projet de gestion et de préservation de la diversité biologique à l'échelle de la région.

Les océans et les pêches

13. Le Forum a souscrit au chapitre d'Action 21 concernant les ressources biologiques des mers, notamment la future conférence intergouvernementale qui serait convoquée sous les auspices des Nations Unies et qui examinerait les dispositions de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer concernant les stocks de poisson qui chevauchent la zone de 200 milles et les grands migrateurs. Le Forum a encouragé les pays insulaires du Forum à participer activement à la future conférence intergouvernementale et aux réunions préparatoires de cette dernière. Il a réaffirmé son engagement en faveur de l'interdiction des filets dérivants. Il a pleinement appuyé la résolution 46/215 de l'Assemblée générale des Nations Unies en vertu de laquelle il serait mis fin à la pêche hauturière au filet dérivant dans le monde le 31 décembre 1992. Le Forum a demandé à tous les pays concernés de ratifier la Convention pour l'interdiction de la pêche au filet dérivant de grande dimension dans le Pacifique Sud ainsi que ses protocoles. Il a considéré que la communauté internationale devrait accorder une priorité élevée à la mise en place d'un mécanisme mondial qui permettrait de protéger les océans contre les sources telluriques de pollution.

L'appauvrissement de la couche d'ozone

14. En ce qui concerne l'appauvrissement de la couche d'ozone, le Forum a noté que les régions tropicales étaient particulièrement vulnérables du fait que la couche d'ozone y était naturellement mince. Il a souligné qu'il y aurait pour tous les pays membres de grands avantages économiques et écologiques à ratifier la Convention de Vienne et le Protocole de Montréal avant janvier 1993.

Les déchets toxiques et dangereux

15. Le Forum a noté que la gestion et l'évacuation des déchets, notamment des déchets toxiques et dangereux, demeuraient un problème dans la région. Il a noté avec préoccupation que l'on s'était attaché, dans Action 21, aux questions de gestion et d'évacuation des déchets aux dépens de la réduction des déchets à la source. Le Forum a accueilli avec satisfaction la proposition d'une convention régionale sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et a accepté de renvoyer cette proposition au SPREP pour évaluation technique et observations.

L'éducation dans le domaine de l'environnement et la sensibilisation du public

16. Le Forum a reconnu qu'il était important d'apporter un soutien à l'éducation dans le domaine de l'environnement, afin, par exemple, d'élaborer des programmes d'enseignement favorisant l'éducation et la formation en cours

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

d'emploi des planificateurs du développement et de l'économie dans les domaines des ressources et de l'environnement, ainsi que de la gestion intégrée des îles et des zones côtières.

Les dispositions institutionnelles

17. Le Forum a appuyé l'appel adressé par la CNUED aux organisations internationales pour leur demander d'apporter leur assistance à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'Action 21. Il a pris note de la nécessité d'engager des ressources financières et de transférer des techniques des pays développés afin de réaliser les objectifs de la CNUED. Le Forum s'est félicité que la CNUED ait reconnu les besoins particuliers des petits pays insulaires et, à cet égard, il a souscrit à la poursuite des activités de l'Alliance des petits Etats insulaires en accord avec la Convention-cadre sur les changements climatiques. Il a également accueilli avec satisfaction l'appel de la CNUED concernant une série de réunions et conférences sur le développement durable dans les petits pays insulaires. Le Forum s'est vivement félicité de l'offre qu'avait faite le Premier Ministre des Iles Cook à la CNUED d'accueillir en 1993 la première Conférence mondiale sur les petits Etats insulaires, qui examinerait en détail le développement durable et ses incidences. Le Forum a souscrit à l'appel de la CNUED en faveur de la création d'une Commission sur le développement durable qui suivrait la mise en oeuvre d'Action 21, et il a accepté de veiller à ce qu'il soit dûment tenu compte des intérêts des pays insulaires du Forum lors de la création et des activités de cette commission.

18. Le Forum a appuyé vigoureusement le SPREP dans son rôle de principale organisation de la région pour l'environnement et l'a remercié d'avoir coordonné l'apport de la région à la CNUED. Il a reconnu que cette approche collective et coordonnée de la région devrait être poursuivie dans d'autres instances internationales pour assurer la reconnaissance et la protection des intérêts de la région lors de l'examen des solutions aux problèmes mondiaux de l'environnement.

Les essais nucléaires

19. La décision du Gouvernement français de suspendre les essais nucléaires en 1992 a été accueillie avec beaucoup de satisfaction. Les pays du Forum ont toujours demandé à la France de mettre un terme à ses essais nucléaires dans la région du Pacifique et se sont félicités que la France ait tenu compte des vues des membres du Forum sur cette question. Une prolongation indéfinie de la cessation des essais nucléaires français contribuerait sensiblement à améliorer encore les relations entre la France et les pays du Pacifique. Les dirigeants du Forum ont envoyé d'urgence une lettre au Président de la République française pour lui demander instamment de suspendre indéfiniment les essais nucléaires français.

20. Le Forum a exprimé le ferme espoir qu'à la suite de ces démarches, la cessation des essais nucléaires dans le Pacifique Sud serait permanente, ce qui éliminerait une fois pour toutes une pierre d'achoppement dans les

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

relations entre les pays de la région et la France. Toute reprise des essais nucléaires constituerait manifestement une déception pour les membres du Forum et un recul de la tendance positive actuelle à l'amélioration des relations entre la France et le Forum.

21. Le Forum a également exprimé le souhait que la zone des essais nucléaires fasse l'objet d'une surveillance continue pour évaluer l'éventuelle contamination nucléaire causée à l'environnement marin par les essais nucléaires effectués dans le passé.

22. Le Forum a instamment prié les autres Etats dotés d'armes nucléaires de suivre l'exemple de la France et de la Russie et de suspendre leurs essais nucléaires, le but ultime étant de parvenir à une interdiction complète et définitive de tous les essais nucléaires. A cet égard, le Forum a envoyé des messages insistants aux puissances nucléaires du monde pour leur demander instamment de suspendre indéfiniment leurs essais nucléaires.

La responsabilité pour les dommages nucléaires

23. Le Forum a reconnu que des dommages nucléaires pouvaient être causés dans le Pacifique Sud par des activités passées, présentes et futures, notamment les essais nucléaires, l'immersion de déchets nucléaires et le transport du plutonium par mer. Tout en notant l'absence de règles internationales efficaces concernant la responsabilité pour les dommages nucléaires, il a rappelé les délibérations en cours du Comité permanent sur la responsabilité pour les dommages nucléaires au sein de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Le Forum a exprimé le souhait de voir ses membres participer activement aux négociations, et a exprimé son ferme appui à la mise en place d'un régime juridique international global et détaillé concernant la responsabilité pour les dommages nucléaires.

La Zone dénucléarisée du Pacifique Sud

24. Le Forum a noté et accueilli avec satisfaction l'évolution de la situation dans le monde et les initiatives positives de désarmement prises récemment par les Etats dotés d'armes nucléaires. Cela étant, le Forum a répété son appel aux Etats dotés d'armes nucléaires qui n'avaient pas encore adhéré aux protocoles de le faire dès que possible.

L'adhésion de la France au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires

25. Le Forum s'est vivement félicité du ferme appui apporté par la France à la non-prolifération nucléaire. Il a accueilli avec une satisfaction particulière l'adhésion de la France au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, pierre angulaire du régime international de non-prolifération, ainsi que la décision de la France, en tant que pays fournisseur de matières nucléaires, de demander aux Etats souhaitant acheter du matériel et des techniques nucléaires de respecter, dans toutes leurs activités nucléaires présentes et futures, les garanties de l'Agence

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

internationale de l'énergie atomique. Il convenait de relever que cette politique était conforme aux principes d'approvisionnement nucléaire consacrés dans le Traité de Rarotonga (art. IV).

L'immersion de déchets radioactifs et autres

26. Le Forum a accueilli avec satisfaction la décision de la Conférence des parties à la Convention de Londres sur l'immersion de déchets d'inscrire à l'ordre du jour de sa réunion de 1992 la question d'une conférence chargée de modifier cette convention. Le Forum a noté que le moratoire mondial sur l'immersion des déchets radioactifs en mer tirait à sa fin et il a rappelé son appui à l'amendement proposé par Nauru et Kiribati, qui visait à interdire à jamais l'immersion de déchets radioactifs en mer. Le Forum a encouragé tous ses membres à participer à la Conférence susmentionnée, car les décisions qui y seraient prises pourraient être décisives pour l'avenir de la région du Pacifique Sud.

L'expédition de plutonium par mer

27. Les dirigeants du Forum ont noté que le Gouvernement japonais envisageait de se faire expédier par mer du plutonium d'Europe à la fin de cette année et que ce chargement transiterait par la région du Pacifique. Ils ont noté les risques inhérents à de telles expéditions, liés aux accidents en mer et d'éventuelles pertes de cargaisons en mer. Ils ont demandé instamment que cette expédition de plutonium soit effectuée conformément aux règles internationales de sécurité les plus strictes, et d'une façon qui tienne dûment compte de tous les cas de figure. Le Forum a demandé instamment au Japon de procéder à des consultations étroites avec les pays du Forum sur les expéditions envisagées.

Les armes chimiques

28. Le Forum a réaffirmé son aversion pour les armes chimiques et la nécessité d'en débarrasser le monde grâce à la conclusion au plus tôt d'une convention internationale interdisant à jamais leur mise au point, leur production, leur stockage et leur utilisation.

29. Le Forum a noté qu'après 20 ans de négociations à la Conférence du désarmement à Genève, un projet de texte final d'une convention sur les armes chimiques avait été présenté le 22 juin 1992 à la Conférence du désarmement par le Président du Comité spécial des armes chimiques. Le Forum a demandé instamment aux pays participant aux négociations de la Conférence du désarmement de montrer qu'ils étaient attachés à un monde libre d'armes chimiques en parvenant cette année à un accord sur une convention équilibrée et détaillée.

30. Quant aux préoccupations de longue date de la région concernant le Johnston Atoll Chemical Agent Destruction System (JACADS), le Forum a souligné à nouveau que l'une des questions les plus importantes concernait l'assurance

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

que les installations seraient fermées pour toujours, conformément aux assurances données par les Etats-Unis, lorsque le programme actuel de destruction des armes serait achevé. Le Forum a pris note du rapport de la mission scientifique sur l'atoll Johnston et a déclaré qu'il continuerait à suivre le programme JACADS.

L'ECONOMIE ET LE COMMERCE

31. Le Forum a souligné l'importance pour les gouvernements des Etats membres de reconnaître l'incidence des tendances macro-économiques mondiales sur leurs économies ouvertes et la vulnérabilité de ces dernières aux changements extérieurs. Il a de nouveau insisté sur l'opportunité de mettre en oeuvre des politiques économiques efficaces, en reconnaissance du rôle essentiel qu'un secteur privé vigoureux devrait jouer pour garantir la croissance économique. Il a rappelé la nécessité d'une stratégie d'investissement judicieuse pour assurer la mise en valeur optimale des ressources locales et encourager les investissements étrangers dans les pays du Forum. Il a noté qu'il est impératif de maintenir d'importants courants de ressources vers les pays insulaires du Forum.

32. La valorisation des ressources humaines revêt une importance décisive pour la région. A cet égard, il est urgent de renforcer les possibilités d'éducation en mettant l'accent sur l'enseignement postsecondaire et la formation professionnelle.

33. Le Forum a noté avec satisfaction les initiatives d'aide au développement exposées par le Gouvernement des Fidji pour faciliter l'accès aux établissements d'enseignement de ce pays, notamment par l'instauration de programmes de bourses et d'échanges de données d'expérience auxquelles participent les autres pays insulaires du Forum. Il a accueilli avec satisfaction l'indication par l'Australie et la Nouvelle-Zélande que leurs programmes d'aide continueront d'être axés en priorité vers le Pacifique Sud.

34. Le Forum s'est félicité de l'initiative annoncée par Fidji de conclure avec les autres pays insulaires du Forum un accord commercial sans réciprocité de type SPARTECA, destiné à stimuler leurs économies en facilitant les exportations.

35. Le Forum a déclaré que les initiatives régionales ont un rôle majeur à jouer pour appuyer les objectifs nationaux, même si de nombreux dossiers nécessitent une intervention au niveau national. Il a réaffirmé que la mise en oeuvre d'une stratégie de développement régional élaborée par le secrétariat à l'intention des pays insulaires du Forum était la meilleure garantie qui soit pour promouvoir les activités de développement régional et encourager l'utilisation optimale des ressources dans les régions qui en ont le plus besoin. Le Forum a souligné l'importance du dialogue et de la consultation dans l'élaboration de cette stratégie notamment avec les gouvernements des Etats membres, le Comité de coordination des organisations du Pacifique Sud et les partenaires de la région.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

36. Une communication claire et coordonnée entre les partenaires de la région qui oeuvrent avec elle au développement est également essentielle pour optimiser l'utilisation des ressources; l'élaboration d'une stratégie régionale, de même que la tenue de consultations annuelles entre les partenaires du développement et les pays insulaires du Pacifique contribueront à la réalisation de cet objectif.

37. Le Forum a réaffirmé qu'une issue positive aux négociations d'Uruguay jouerait un rôle décisif pour stimuler le commerce mondial et, partant, la croissance économique. Mais les Etats-Unis et la Communauté européenne ayant encore des divergences à régler, ces négociations risquent fort de ne pas aboutir cette année, et cela ne laisse d'inquiéter le Forum.

38. Soucieux de trouver une solution à cette impasse, le Forum a lancé un appel pressant aux dirigeants des pays industrialisés du G-7 réunis à Munich. Il a noté que les objectifs de développement durable dont il a tellement été question au cours du récent Sommet planète Terre de la CNUED à Rio ne sauraient être pleinement atteints tant que les pays en développement, comme en fait tous les autres pays du monde, ne seront pas en mesure de tirer parti d'une gestion responsable de leurs ressources, au moyen d'une plus grande ouverture et d'une plus grande équité des conditions commerciales. Il a reconnu que la réussite des négociations d'Uruguay, c'est-à-dire l'adoption de mesures de fond et le renforcement des échanges commerciaux, contribuerait beaucoup plus à un développement économique mondial durable que n'importe quelle initiative susceptible d'être prise par les pays industrialisés du G-7.

Les rapports avec la région Asie-Pacifique

39. Le Forum a souligné l'importance décisive de resserrer les liens au plan international. Il a affirmé son intention d'accorder une priorité particulière aux relations avec les pays d'Asie et du bassin du Pacifique. Il a pris note de la poursuite des travaux de la Commission commerciale mixte visant à favoriser les liens entre investisseurs du Pacifique Sud et des Etats-Unis dans le secteur privé. Il a demandé au Premier Ministre des Iles Cook de continuer à superviser le déroulement de ces travaux en collaboration avec le Directeur du Programme de développement des Iles du Pacifique et avec l'expert et Secrétaire exécutif de la Commission commerciale mixte. Les efforts déployés par le Forum pour instaurer des contacts plus systématiques avec Taïwan répondent également à une volonté d'amélioration des liens avec la région Asie-Pacifique. Par ailleurs, on cherche à accroître et à mieux cibler la participation des pays du Forum à l'Association de coopération économique Asie-Pacifique et à la Conférence sur la coopération économique dans le Pacifique, dans le but de renforcer leurs liens économiques avec les pays de l'ANASE.

LES PETITS ETATS INSULAIRES

40. Le Forum a reconnu une fois encore les problèmes particuliers de développement et les besoins spécifiques que connaissent les petits Etats insulaires membres du Forum. Il a noté que les petits Etats insulaires se

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

sont engagés dans la voie d'une plus grande autosuffisance et se sont efforcés, collectivement et individuellement, d'améliorer la qualité de vie de leurs populations.

41. Le Forum a prié le secrétariat de jouer un rôle plus actif dans la coordination des programmes de développement et la mobilisation des ressources nécessaires pour répondre aux besoins spécifiques des petits Etats insulaires. Il a en outre reconnu que les programmes d'aide destinés aux petits pays insulaires devraient être fonction des priorités régionales établies par le Forum lui-même à l'issue d'un examen et faire partie intégrante des activités de celui-ci.

42. Le Forum a prié toutes les autres organisations régionales de tenir davantage compte des besoins particuliers des petits Etats insulaires du Forum dans leurs programmes respectifs. Il a renouvelé son appel aux principaux partenaires de la région oeuvrant avec elle au développement, et notamment aux institutions multilatérales en les priant de reconnaître les besoins et les problèmes spécifiques auxquels sont confrontés les petits Etats insulaires du Forum en matière de développement d'y répondre dans la mesure du possible par des programmes d'aide susceptibles d'appuyer les efforts de ces pays vers l'autosuffisance et le développement durable.

LES PECHES

43. Le Forum a noté que, dans l'intérêt de la région tout entière, il est impératif que des accords régionaux efficaces soient conclus avec les nations qui pratiquent la pêche hauturière. Le Forum s'est vivement félicité de l'élargissement du traité multilatéral sur les pêches conclu avec les Etats-Unis d'Amérique, ce traité représentant une étape décisive pour la coopération régionale en matière de pêches. Il a prié les autres nations qui pratiquent la pêche hauturière d'entreprendre des négociations avec l'Office des pêches du Forum en vue de conclure des accords multilatéraux similaires.

44. Le Forum a également souligné qu'il importait d'appliquer de façon uniforme les termes et conditions d'accès minimum stipulés dans les accords bilatéraux conclus avec les nations qui pratiquent la pêche hauturière. Il a également convenu qu'en fonction des circonstances propres à leur pays, les gouvernements devraient donner la priorité voulue à la ratification de la Convention sur le droit de la mer.

45. Le Forum a également confirmé l'importance de l'effort de surveillance maritime dans l'application des règlements concernant les pêches. Il a admis qu'il conviendrait de coordonner les vols de surveillance aérienne et de faire preuve de plus de souplesse. Il a reconnu que la région devrait s'adresser à la France et l'inciter à participer aux vols de surveillance et a réitéré l'intérêt de poursuivre l'élaboration d'un réseau de communication destiné à la surveillance maritime.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Le Traité de Nioué sur la surveillance des pêches et l'application des lois

46. Reconnaissant la nécessité urgente d'une coopération plus étroite entre les pays membres du Forum dans le but de protéger leurs pêches, le Forum a pris note des travaux effectués lors de la vingt-deuxième réunion du Comité du Forum sur les pêches qui s'est tenue à Nioué en mai 1992 en vue de la conclusion d'un traité d'application des lois et de surveillance commune et réciproque. Il a confirmé son appui au Traité de Nioué concernant la surveillance des pêches et l'application des lois dans la région du Pacifique Sud. Les pays membres du Forum en mesure de le faire ont signé ce traité.

LA SECURITE REGIONALE

47. Le Forum a reconnu que les changements rapides et d'une portée considérable survenus sur la scène économique et politique mondiale sont lourds de conséquences pour la région. Il a noté que la fin de la guerre froide suscitait un certain nombre d'incertitudes à plus long terme. Il a estimé que l'on pouvait dissiper ces incertitudes en renforçant les mécanismes de dialogue et d'échange d'informations dans la région.

La déclaration sur la coopération en matière d'application des lois

48. Le Forum a passé en revue les principales questions que soulève la coopération régionale en matière d'application des lois et est convenu de rédiger une déclaration qui permettra d'identifier les priorités et d'instituer un cadre dans lequel pourront s'inscrire les nouvelles activités de coopération. Cette déclaration figure en annexe du communiqué.

LA NOUVELLE-CALEDONIE

49. Le Forum a pris note des mesures positives que les autorités françaises continuaient de prendre en Nouvelle-Calédonie, en collaboration avec tous les secteurs de la population, afin de promouvoir dans le territoire un développement social, économique et politique équitable et de favoriser ainsi une évolution pacifique de la Nouvelle-Calédonie dans la voie de l'autodétermination. Le Forum a été encouragé par les progrès constants réalisés dans la mise en oeuvre des Accords de Matignon et a réitéré qu'il appuyait sans réserve les mesures prises en application de ces accords. Il a noté en outre que le prochain examen à mi-parcours des Accords de Matignon serait important pour maintenir les progrès vers la décolonisation du territoire.

50. Le Forum a exprimé l'espoir que les autorités françaises et d'autres entités continueraient à fournir une aide accrue pour la formation et l'éducation de la population kanake afin que tous les Néo-Calédoniens puissent exercer leur droit à l'autodétermination dans les meilleures conditions possibles. Parallèlement aux efforts qui ont été déployés dans le sens d'un développement social et économique équitable, le dialogue qui s'est poursuivi entre toutes les parties intéressées de Nouvelle-Calédonie de même que la

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

transparence dans l'établissement des listes électorales, ont été des facteurs importants pour s'acheminer vers une autodétermination conforme aux principes et pratiques de l'Organisation des Nations Unies, dans laquelle toutes les options, y compris celles de l'indépendance, seraient offertes, et qui préserverait les droits des populations autochtones kanakes et ceux de tous les autres Néo-Calédoniens. Le Forum a exprimé de nouveau l'espoir que les autorités françaises faciliteraient les visites périodiques en Nouvelle-Calédonie de missions des Nations Unies.

51. Le Forum s'est félicité de la multiplication des contacts pris entre la Nouvelle-Calédonie et les pays du Forum, grâce en particulier à la participation accrue de représentants du territoire aux réunions, séminaires et comités techniques organisés par le secrétariat. Il continuera à encourager de tels liens. Pour le Forum, la Nouvelle-Calédonie fait partie intégrante de la région du Pacifique Sud, et le renforcement de la coopération entre ce territoire et les pays membres du Forum contribue de façon positive à son rééquilibrage économique et politique. Il a apprécié l'attitude constructive manifestée par toutes les parties concernées, et notamment le Gouvernement français, pour faciliter encore le resserrement des liens entre les pays du Forum et la Nouvelle-Calédonie.

52. Le Forum a noté à cet égard que les fonctionnaires chargés d'élaborer les principes directeurs et les procédures relatives à la constitution d'un fonds d'aide à la formation des Kanakes administré par le secrétariat avaient terminé leurs travaux et il a remercié la Papouasie-Nouvelle-Guinée pour la contribution de 100 000 kinas qu'elle avait mise à la disposition du vingt-troisième Forum pour l'instauration de ce fonds. Le Forum a également convenu que les contacts informels pris avec le FLNKS et d'autres groupements politiques de Nouvelle-Calédonie à l'occasion de sa réunion annuelle étaient utiles et seraient poursuivis.

53. Afin qu'il puisse continuer à suivre de près et avec vigilance l'évolution de la situation en Nouvelle-Calédonie, le Forum a convenu que son Comité ministériel sur la Nouvelle-Calédonie devrait continuer à assurer la liaison entre le Forum et le territoire, en participant notamment à la formulation des questions qui seront posées dans le cadre du référendum de 1998. Les travaux du Comité auront une pertinence accrue après l'examen à mi-parcours des Accords de Matignon. Le Forum a exprimé l'espoir que les autorités françaises et celles du territoire continueraient à faciliter les travaux du Comité.

LES RELATIONS AVEC TAIWAN/REPUBLIQUE DE CHINE

54. Le Forum a convenu que l'importance économique de Taiwan/République de Chine dans la région justifie l'adoption d'un accord consultatif officiel, sous une forme ou une autre, entre celle-ci et les pays du Forum intéressés. Les pays du Forum se proposent donc d'instaurer un "dialogue entre les pays du Forum et Taiwan/République de Chine". Ce dialogue se déroulera au même endroit que les réunions du Forum, mais il sera distinct de celui en cours depuis l'issue du Forum. Les pays participants agiront en leur nom propre et ne représenteront pas le Forum dans son ensemble.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

LES POPULATIONS AUTOCHTONES

55. Le Forum a noté que l'Organisation des Nations Unies avait déclaré l'année 1993 Année internationale des populations autochtones. Il a reconnu l'importance de la question des populations autochtones pour la région et a apporté son appui à l'organisation cette année d'une conférence régionale chargée d'examiner les dossiers les plus vastes, et notamment les droits des autochtones, la protection et la préservation de leur culture y compris les biens culturels, leurs conceptions de la gestion des ressources et de l'environnement et l'application du droit coutumier. Ces préoccupations régionales pourraient être inscrites dans le texte de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des populations autochtones et figurer également sur la liste des questions à soumettre à l'examen de l'ONU concernant la mise en oeuvre d'un éventuel programme d'action consécutive dans la région.

LES INITIATIVES PRISES PAR LES PAYS MEMBRES DU FORUM

La protection du littoral

56. Les chefs de gouvernement ont noté la nécessité de mesures efficaces de protection du littoral dans la région et ont demandé à la Commission du Pacifique Sud pour les sciences de la Terre appliquées et au Programme régional sur l'environnement dans le Pacifique Sud d'étudier ensemble les différents systèmes de protection du littoral en cours d'élaboration ou déjà en place et applicables à la région, d'organiser conjointement des réunions d'experts chaque fois que nécessaire et de faire le plus rapidement possible rapport aux pays du Forum.

Candidature de la Nouvelle-Zélande au Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies

57. Le Forum a réaffirmé son appui à la candidature de la Nouvelle-Zélande au Conseil de sécurité de l'ONU pour un mandat de deux ans (1993-1994).

LA SITUATION DES ENFANTS DU PACIFIQUE

58. Le Forum a reconnu qu'il lui incombait de veiller à ce que les enfants du Pacifique puissent grandir et s'épanouir pleinement et d'appuyer les efforts déployés par les familles et les communautés pour élever et guider leurs enfants. Dans la période d'austérité économique actuelle, les gouvernements de chaque pays sont encouragés à protéger le bien-être des enfants en continuant d'apporter un soutien adéquat aux services essentiels en matière de santé et d'éducation, et en particulier, aux soins de santé primaires et à l'enseignement primaire.

59. Le Forum a souscrit à la Déclaration mondiale en faveur de la survie, de la protection et du développement de l'enfant, et a encouragé les gouvernements n'ayant pas encore signé cette déclaration à le faire et à prendre les mesures nécessaires pour ratifier le plus tôt possible la Convention internationale relative aux droits de l'enfant.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

60. Il a noté qu'il était nécessaire d'instituer et/ou de renforcer des mécanismes de surveillance du bien-être des enfants et des familles. Il conviendrait que les données sur ce sujet soient intégrées aux indicateurs de développement normalement utilisés pour évaluer les progrès d'une nation.

61. Les membres du Forum ont pris note de la nécessité d'analyser la situation dans laquelle se trouvent leurs propres enfants et d'élaborer des programmes d'action nationaux traitant des questions prioritaires et des perspectives offertes aux enfants. Il a reconnu l'importance de prendre pleinement en compte l'incidence des projets de développement économique sur les enfants et les familles et de regrouper l'ensemble des initiatives prises aux niveaux gouvernemental, non gouvernemental, communautaire et individuel.

62. Le Forum a prié les organisations régionales d'accorder une attention particulière aux besoins des enfants du Pacifique et de saisir toutes les occasions d'appuyer les initiatives nationales visant à promouvoir le bien-être des enfants.

63. Le Forum a proposé que la Conférence du Pacifique Sud de 1993 adopte pour thème "Les enfants du Pacifique".

LES DISPOSITIONS INSTITUTIONNELLES

64. Le Forum s'est déclaré satisfait des efforts persistants déployés par le secrétariat en matière de gestion et de planification en vue de garantir que le bien-fondé et les priorités des activités entreprises soient compris et acceptés. Ses travaux actuels devraient améliorer la transparence et l'obligation de rendre compte par le biais de l'intégration des systèmes et des opérations.

65. Le Forum a reconnu le rôle qu'a joué au cours des 12 derniers mois le Comité de coordination des organisations du Pacifique Sud pour améliorer la coordination et la coopération entre les organisations de la région. Le Forum a accepté que le Conseil du tourisme du Pacifique Sud devienne membre du Comité.

66. Le Forum a convenu d'adopter un nouvel emblème qui désignera le Forum et son secrétariat.

RAPPORTS DES ORGANISATIONS REGIONALES

67. Le Forum a reçu avec satisfaction et adopté les rapports annuels que lui avaient adressés :

1) Le Directeur de l'Office des pêches du Forum

2) Le Directeur du Programme de développement des Iles du Pacifique

3) Le Directeur de la Commission des sciences de la Terre appliquées du Pacifique Sud

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

4) Le Vice-Président de l'Université du Pacifique Sud

5) Le Secrétaire général du secrétariat du Forum

6) Le Directeur du Programme régional sur l'environnement dans le Pacifique Sud

7) Le Directeur du Conseil du tourisme du Pacifique Sud

REMERCIEMENTS ADRESSES AU PREMIER MINISTRE DE NIOUE

68. En reconnaissance du fait que la réunion du vingt-troisième Forum sera la dernière pour Sir Robert Rex, KBE, CMG, OBE, Premier Ministre de Nioué, le Forum lui a exprimé ses remerciements pour sa contribution précieuse qu'il a apportée au cours des années aux travaux du Forum et à la coopération régionale.

DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE REUNION

69. Le Forum a renouvelé ses remerciements à Nauru et a accepté avec gratitude son offre d'accueillir le vingt-quatrième Forum du Pacifique Sud. La date de ce forum sera déterminée par Nauru en consultation avec le secrétariat.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

DECLARATION DU FORUM DU PACIFIQUE SUD SUR LA COOPERATION DANS LE DOMAINE DE L'APPLICATION DES LOIS

1. Les dirigeants du Forum ont rappelé les préoccupations qu'ils avaient exprimées au Forum de 1991 concernant les menaces que pourraient faire peser sur la région les activités criminelles, ainsi que leur conclusion quant aux vastes possibilités de promouvoir une coopération efficace dans le domaine de l'application des lois dans la région. En effet, un environnement où la loi est mal appliquée risque de menacer la souveraineté, la sécurité et l'intégrité économique des membres du Forum et de compromettre le développement économique et social. Les menaces à la stabilité des systèmes d'application des lois au niveau régional sont à la fois complexes et délicates, et les effets potentiels de la criminalité transnationale sont une source de préoccupation pour les Etats et les services chargés de l'application des lois de la région. Le Forum a décidé qu'il était nécessaire d'adopter une approche plus globale, intégrée et coopérative pour contrer ces menaces.

2. Le Forum a estimé que la coopération en matière d'application des lois devait demeurer un objectif important pour les autorités de la région car l'ampleur des activités criminelles affectant la région risquait d'augmenter. Les dirigeants du Forum ont estimé qu'un développement économique et social équilibré, objectif premier de tous les pays de la région, ne pouvait être assuré sans la sécurité. Il y a donc lieu d'agir au plus tôt pour renforcer le cadre actuel afin de faire face aux problèmes qui pourraient surgir dans le processus d'application des lois.

3. A cet égard, les dirigeants du Forum ont pris note de l'important travail actuellement réalisé dans le domaine des aspects spécialisés de l'application des lois par les autres organes régionaux dont font partie les membres du Forum, tels que la Réunion des responsables de l'application des lois dans les Iles du Pacifique (PILOM), la Réunion régionale des chefs d'administration des douanes (CHARM) et la Conférence des chefs de police du Pacifique Sud (SPCPC). Le secrétariat du Forum devrait certes éviter de faire double emploi avec ces organismes, mais les dirigeants du Forum ont estimé toutefois que les problèmes d'application des lois dans la région étaient complexes et interdépendants. La formation de réseaux de coopération était très importante car elle permettait de renforcer l'accès aux données existantes. Le Comité régional de sécurité du Forum (FRSC) pourrait coordonner et diffuser les données permettant de mettre en place un cadre pour développer les contacts entre institutions spécialisées et jouer le rôle d'organe consultatif pour les dirigeants du Forum s'agissant des questions ayant trait à l'application des lois. Les dirigeants du Forum ont décidé que le FRSC se réunirait une fois par an avant le Comité des hauts fonctionnaires du Forum pour procéder à un examen de la situation et donner son avis sur les priorités de programme, les relations institutionnelles et les besoins en ressources pour la coopération en matière d'application des lois et d'échange d'informations sur les questions de sécurité régionale et internationale.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

4. Le Forum a noté qu'il était apparu que certains domaines de l'application des lois revêtaient une importance particulière pour les membres, notamment la législation sur l'extradition, le produit de la criminalité (confiscation des biens), l'assistance mutuelle en matière pénale, et d'autres aspects des crimes économiques. Par ailleurs, une nouvelle législation serait nécessaire dans certains domaines concernant les drogues. Les questions de formation ont également été considérées comme extrêmement importantes. Tout en tenant compte du rôle important joué par d'autres organisations régionales, le FRSC devrait accorder la priorité à ces domaines dans le cadre de ses activités.

5. Les dirigeants du Forum ont noté que le manque de ressources était une contrainte majeure dans tous les domaines de l'application des lois au niveau régional. Cette question nécessiterait une approche stratégique sous-tendue par une évaluation claire de priorités rivales, y compris celles d'autres secteurs, et par une formulation réaliste des objectifs. Les dirigeants du Forum ont décidé que le FRSC devait, dans tous les rapports qu'il présenterait au Forum, donner un avis sur les incidences financières de ses activités, y compris celles menées pour le secrétariat du Forum. Le Forum a espéré que les partenaires internationaux de la région reconnaîtraient les nouveaux besoins dans le domaine de l'application des lois, et a décidé de contacter les partenaires appropriés pour demander assistance.

Questions juridiques

6. Le Forum a noté la priorité que les membres avaient accordée à la mise en place d'accords législatifs en matière d'extradition, d'assistance mutuelle en matière pénale, et de confiscation du produit du crime. Il a apprécié le rôle clef joué par le PILOM dans la coordination des préoccupations régionales, et la coopération croissante entre cet organisme et le secrétariat du Forum. Il a exhorté les gouvernements membres à agir rapidement une fois les priorités définies, tout en reconnaissant que la capacité de suivre un calendrier précis dépendait de la situation particulière de chaque Etat membre.

Assistance mutuelle en matière pénale

7. Le Forum a reconnu que la mise en place d'un cadre d'assistance en matière pénale entre ses membres permettrait de renforcer la coopération entre les différents tribunaux, parquets et services chargés de l'application des lois. Aussi les membres du Forum ont-ils exhorté les gouvernements membres à adopter des procédures d'assistance mutuelle pour ce qui est de l'identification des personnes, de la recherche et de la saisie de preuves, et des dispositions permettant aux témoins d'apporter leur témoignage soit dans leur propre pays, soit dans le pays dans lequel se déroule le procès.

Confiscation du produit du crime

8. Le Forum a reconnu que les bénéfices importants tirés du crime organisé encourageaient les activités criminelles tout en permettant de constituer un capital pour le développement d'organisations criminelles suffisamment importantes pour opérer au niveau international. Le Forum a admis la

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

nécessité de renforcer les dispositifs juridiques nationaux et internationaux afin de remonter la filière du produit et des moyens du crime, de les geler et de les saisir; le Forum a également reconnu la nécessité de réglementer les services bancaires et financiers afin de réduire le risque d'une éventuelle manipulation de ces services pour "blanchir" l'argent du crime. Le Forum a reconnu que les lois sur le secret bancaire pouvaient être invoquées pour le blanchiment des bénéfices du crime, et a déclaré qu'il ne devrait pas être permis de faire obstruction aux accords d'assistance mutuelle. Le Forum a exhorté les gouvernements membres à adopter des dispositions en vue de la mise en place d'un cadre d'action en coopérant pour localiser le produit du crime, en engageant une procédure de confiscation et en exécutant les ordonnances de confiscation prises dans d'autres pays, et ce, dans la limite du respect des lois de ces pays. Le Forum a également noté à cet égard l'importance de la Convention des Nations Unies de 1988 contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes.

Extradition

9. Tout en reconnaissant que la plupart de ses membres ont des lois d'extradition qui reflètent le texte du London Scheme for the Rendition of Fugitive Offenders (plan de Londres pour la remise des délinquants fugitifs), le Forum a estimé nécessaire de revoir les accords d'extradition de la région. Il a décidé que ses membres devaient revoir leur législation en matière d'extradition et, si nécessaire, prendre des dispositions pour introduire et appliquer une législation basée sur le modèle des traités sur l'extradition des Nations Unies ou le plan de Londres actuellement en vigueur dans les pays du Commonwealth.

Groupe d'action financière internationale

10. Le Forum a souscrit à l'analyse à laquelle a abouti l'étude sur l'évaluation des besoins en matière d'application des lois entreprise par le secrétariat, selon laquelle il y a risque que la région du Pacifique Sud soit choisie pour les activités de blanchiment de l'argent du fait que les autres régions sont de moins en moins propices à ces activités. Le Forum a noté que de gros efforts étaient déployés au plan international pour lutter contre le blanchiment de l'argent, en particulier par le Groupe d'action financière internationale du Groupe des Sept (GAFI). Nombre de recommandations du GAFI ont trait aux besoins en matière d'application des lois et à la situation dans la région du Pacifique Sud, en particulier en ce qui concerne le renforcement des mesures de coopération sur la confiscation du produit du crime. Le Forum a recommandé à ses membres de voir celles des recommandations du GAFI qui s'appliquaient à leur situation particulière et de mettre en place et d'appliquer le cas échéant une législation pour mettre en oeuvre les recommandations pertinentes du GAFI.

Questions douanières

11. Le Forum s'est félicité de l'intention du CHARM d'oeuvrer en collaboration étroite avec lui, étant donné l'importance des institutions douanières pour les membres du Forum dans le cadre de la collecte de revenus

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

et de l'application des lois. Bien que la détermination des priorités actuelles dans le domaine de l'assistance régionale en matière de douanes soit du ressort du CHARM, le Forum a accepté le principe de la mise en place d'un service d'appui aux douanes au sein de son secrétariat. Lorsqu'ils approuvent une proposition, les fonctionnaires devraient en établir clairement les incidences en matière de ressources et de responsabilité. Le Forum a également souscrit aux efforts du CHARM en vue de la participation du FIC au Comité de coopération douanière. Le Forum a invité le CHARM à lui transmettre un rapport annuel par l'intermédiaire du FRSC.

La police

12. Le Forum a reconnu le rôle vital joué par le SPCPC en ce qui concerne les questions liées à l'application des lois dans la région, de même que la nécessité de renforcer la coopération avec ce dernier, qu'il a invité à lui transmettre un rapport annuel, par l'intermédiaire de FRSC, sur les problèmes importants qui se posent aux membres. Le Forum a en particulier noté que le SPCPC avait procédé à une évaluation des besoins en matière de formation et a estimé que, si les besoins particuliers des forces de police relevaient avant tout du ressort du SPCPC et des gouvernements, il n'en existait pas moins des possibilités de faciliter la formation de la police dans le cadre du Forum.

Les drogues

13. Les graves conséquences sociales de l'abus de drogues et du trafic illicite de stupéfiants continuaient de préoccuper le Forum, qui a reconnu la nécessité de contribuer aux efforts internationaux pour résoudre ces problèmes, et a noté que les recommandations adoptées dans le domaine de l'assistance mutuelle en matière pénale pourraient jouer un rôle dans ce sens. Le Forum a estimé qu'il incombait en premier lieu à d'autres organismes, en particulier la douane et la police, de coopérer au niveau opérationnel pour lutter contre les problèmes de la drogue, mais a donné instruction au secrétariat du Forum de contribuer dans toute la mesure possible aux efforts des autres organismes. Les membres du Forum ont décidé d'accorder la priorité à la ratification et à la mise en oeuvre de la Convention des Nations Unies de 1988 contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes.

La formation

14. Le Forum a reconnu qu'une bonne formation du personnel était essentielle dans tous les domaines de l'application des lois, et que dans beaucoup de cas les dispositions et les ressources actuelles étaient insuffisantes. Il a pris note des efforts actuellement entrepris par les organes spécialisés tels que le SPCPC, le PILOM et le CHARM en vue de traiter ces problèmes dans leurs domaines respectifs. Il a estimé que, d'une manière générale, les besoins en matière de formation étaient mieux cernés par les organes spécialisés qui sont en mesure d'évaluer les besoins spécifiques. Etant donné la diversité des besoins en matière de formation, il ne saurait y avoir de solution unique. Toutefois, de l'avis du Forum, une chambre centrale de coordination de la

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

formation pourrait jouer un rôle en mettant en contact les donateurs et les institutions spécialisées pour certains besoins. Le Forum a demandé au FRSC d'examiner cette possibilité plus avant.

Autres questions

15. Le Forum a reconnu que les questions écologiques, qui sont d'une importance capitale pour la région, posent des problèmes non négligeables au niveau de l'application des lois. Les efforts déployés pour faire respecter les lois sur le rejet des déchets, la pêche aux filets dérivants, le déversement des hydrocarbures et autres problèmes de pollution, ainsi que la contrebande des animaux sauvages, en sont autant d'exemples. Le Forum a reconnu le rôle primordial joué par le SPREP dans toutes les questions écologiques régionales, et s'est félicité du renforcement continu de ses capacités. Il a invité le SPREP à participer au travail du FRSC sur les aspects écologiques de l'application des lois au niveau de la région.

16. Le Forum a reconnu que le terrorisme constituait une menace à la sécurité politique et économique de la région, et a pris note des diverses conventions internationales dans ce domaine. Il a recensé les domaines pouvant faire l'objet d'une coopération entre les gouvernements membres du Forum, en particulier dans la collecte des renseignements, la formation du personnel et les exercices conjoints pour le traitement des incidents graves. Tout en reconnaissant le rôle primordial d'autres réseaux, en particulier celui de la police, le Forum a décidé que les programmes du Forum, en particulier dans le domaine de l'aviation civile, devaient continuer de tenir compte des problèmes de terrorisme.

17. Le Forum s'est félicité du renforcement des capacités du FFA dans le domaine de la surveillance maritime, qui reflète la capacité des pays à gérer leurs ressources halieutiques et à faire respecter leur souveraineté. Il a reconnu la nécessité d'une coordination des activités de surveillance maritime et a demandé au FFA de continuer à participer au travail du FRSC en ce qui concerne l'application de la loi en matière de gestion des ressources halieutiques. Le Forum a en particulier reconnu les avantages du réseau de communication pour la surveillance maritime régionale et a demandé au FFA d'explorer les possibilités de connecter ce réseau à d'autres réseaux régionaux de communication. Le Forum a noté que l'application du Traité sur la coopération dans le domaine de la surveillance des pêches et de l'application de la loi dans le Pacifique Sud pouvait renforcer considérablement la capacité de gestion des ressources halieutiques des pays membres du Forum. Il a demandé à son secrétariat de continuer à jouer un rôle actif en continuant de s'occuper des questions juridiques concernant les activités maritimes et l'aviation civile.

18. Le Forum a noté l'importance des questions fiscales pour le développement des économies de la région. Il a estimé que les organisations de la région du Pacifique Sud existantes, telles que l'Association des administrateurs des impôts du Commonwealth et l'Association des administrateurs des impôts du Pacifique, pourraient jouer un rôle consultatif utile dans ce domaine, mais qu'une étude était nécessaire pour identifier les besoins spécifiques des FIC.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

19. Le Forum a examiné les problèmes que connaissent les administrateurs pénitentiaires dans la région. Les conditions spécifiques des pays insulaires à faible population carcérale n'ont pas toujours été prises en compte au niveau des organes chargés de promouvoir la coopération dans ce domaine à l'échelle de la région Asie/Pacifique. Les dirigeants du Forum ont souscrit à l'idée d'une réunion des chefs des services pénitentiaires de la région.

20. Le Forum a reconnu l'importance des questions concernant la population autochtone dans ses pays membres. Il a souligné qu'une bonne compréhension de ces questions, en particulier la connaissance du droit coutumier, était essentielle pour le développement et la sécurité de la région.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library